RÉGION MARTINIQUE



De la Martinique

Le Président

Fort-de-France, le 23 OCT. 2013

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE **DU COMITÉ DE BASSIN DU 3 JUILLET 2013**

Ordre du jour

- 1. Tableau de bord du SDAGE et état des masses d'eau
- 2. Arrêté de surveillance du réseau de suivi des masses d'eau (soumis à l'approbation du Comité de Bassin)
- 3. Présentation à mi-parcours de l'étude sur l'état des lieux
- 4. Présentation à mi-parcours de l'étude sur la récupération des coûts
- Programmes d'investissement « eau et assainissement »
- 6. Questions diverses

Le quorum est atteint à 09h50. La réunion plénière du Comité de Bassin débute à 10h05. Le point 5 à l'ordre du jour est passé en 3 ; le reste est inchangé.

Préambule

Consultation du public sur l'eau.

En préambule, le président Daniel CHOMET se félicite des résultats de la consultation du public sur l'eau en Martinique, qui est le bassin français atteignant le meilleur taux de retour. Il remercie la DEAL, l'ODE et les autres institutions de l'eau qui ont participé à ce succès.

Il félicite l'ensemble des « ambassadeurs bleus » et une remise de prix a lieu pour deux ambassadrices présentes (sur trois) qui sont récompensées pour le travail qu'elles ont réalisé.

Monsieur Jean-Louis VERNIER rappelle que le concept des « ambassadeurs bleus » a été créé pour la consultation de 2006 et a été repris sur d'autres bassins.

Madame Jeanne DEFOI félicite les ambassadrices présentes et note que ce sont des femmes qui sont récompensées pour la qualité de leur travail. Elle espère que cela les aidera dans leurs futurs choix professionnels.

Départs et arrivés

Le Président Daniel CHOMET signale les mouvements de postes suivants :

- Monsieur Étienne du COUEDIC en remplacement de M. Fabrice HAZARD à la tête de la SMDS, représentant des distributeurs d'eau au Comité de Bassin.
- Monsieur Emmanuel THOUARD en remplacement de M. Jacques DENIS, Délégué Antilles de l'IFREMER, membre du collège des représentants de l'État.

Le président leur souhaite la bienvenue.

1. Tableau de bord du SDAGE et état des masses d'eau

Présentation de M. Fabian RATEAU (Chargé de mission suivi des pressions / ODE) sur l'état des masses d'eau superficielles.

Le Président Daniel CHOMET souhaite qu'au-delà des constats, les acteurs et les moyens soient mobilisés pour conduire une vigilance active et dynamique, mieux comprendre, pourquoi il y a amélioration et/ou dégradation, et enfin tenter d'améliorer la situation.

Monsieur Alex PAVIOT demande pourquoi la chlordécone, qui est une substance chimique, apparaît dans l'état écologique.

L'Office De l'Eau (Mme Jeanne DEFOI et M. Fabian RATEAU) expliquent qu'il y a 41 substances prises en compte pour l'état chimique et 10 pour l'état écologique. Dans un premier temps, le Comité de Bassin avait demandé que la chlordécone soit intégrée à l'état chimique, mais cela avait été refusé par le Ministère en charge de l'Écologie (pas prévu dans la liste des 41 substance de l'état chimique fixée au niveau européen). Un compromis a été trouvé suite au « scandale BELPOMME » et la chlordécone a été prise en compte dans l'état écologique (état avec ou sans chlordécone).

Madame Jeanne DEFOI explique que le travail de M. Fabian RATEAU est de comprendre les raisons de la dégradation des masses d'eau (trouver les pressions qui s'exercent), au-delà de l'exercice imposé par la DCE (analyse et classement des ME).

Le Président Daniel CHOMET souhaite qu'il y ait plus d'implication du Comité de Bassin et des élus du territoire au-delà de la plénière, afin de faire un suivi régulier de l'évolution de la situation. Il demande que des propositions soient faites en ce sens.

Monsieur Jean-Louis VERNIER rappelle qu'il y aura un rapportage à faire à l'Europe en 2015 et qu'il faudra justifier les « non atteintes » de bon état des masses d'eau. Les objectifs définis en 2009 par le Comité de Bassin étaient a priori réalistes (1/3 des masses d'eau en bon état), surtout si on le compare à l'objectif national (50%). Cependant en 2009, l'état des lieux a été réalisé en grande partie à « dire d'expert », par manque de données fiables. Il faut essayer d'identifier les raisons pour lesquelles il y a des dégradations.

Madame Gaëlle HIELARD indique qu'il existe déjà des groupes de travail et des plans d'actions prévus pour atteindre le bon état en 2015 (PDM et PAOT), et qu'il ne faut pas refaire un nouveau plan d'actions.

Le Président Daniel CHOMET la rassure en expliquant qu'il ne s'agit pas d'une « intrusion » du Comité de bassin dans le travail des techniciens, mais qu'il est important que les membres du Comité de bassin soient mieux informés, afin de relayer les informations sur leurs territoires.

Monsieur Arthur TRÉBEAU de l'association ASSAUPAMAR ne comprend pas comment une masse d'eau peut être qualifiée de « bonne » alors qu'elle est polluée par la chlordécone.

Monsieur Fabian RATEAU explique que cela dépend des seuils de contamination. La limite pour la chlordécone a été fixée à 0,1 microgramme/l. S'il y a dépassement de ce seuil, alors on passe en état écologique « moyen ».

Monsieur Jean-Louis VERNIER rappelle que la prise en compte de la chlordécone est une spécificité des Antilles (Martinique et Guadeloupe). En effet, deux états écologiques ont été définis en 2009 : avec et sans chlordécone. De même, deux objectifs d'atteinte ont été définis pour 2015 : avec et sans chlordécone.

Monsieur Arthur TRÉBEAU considère cependant que c'est abusif et que l'on ne peut pas parler de bon état écologique pour une masse d'eau où l'on retrouve de la chlordécone, même à faibles concentrations.

Monsieur Alex PAVIOT fait remarquer que la pollution par la chlordécone donne une mauvaise image de marque de la Martinique (« destination polluée ») et qu'il faut que le Comité Martiniquais du Tourisme agisse pour modifier cette vision des choses.

Le Président Daniel CHOMET considère pour sa part, qu'il y a une obligation de transparence et qu'il faut une communication permettant d'avoir une juste appréciation de l'état des milieux.

Le tableau de bord du SDAGE est validé par le Comité de Bassin à l'unanimité.

2. Arrêté de surveillance du réseau de suivi des masses d'eau

Présentation de M. Denis ETIENNE (Chargé de mission DCE et gouvernance de l'eau / DEAL-SPEB), qui complète l'envoi de l'arrêté de surveillance aux membres du Comité de Bassin.

Monsieur Jean-Michel ALMONT de la CACEM propose que l'on fasse un découpage plus fin des masses d'eau souterraines afin de mieux prendre en compte la qualité, selon les différentes zones du territoire. Il précise qu'un courrier en date du 19 juin 2012 a été envoyé par le président de la CACEM au président du Comité de Bassin à ce sujet.

Monsieur Denis ETIENNE fait remarquer que même si le découpage peut sembler peu détaillé au regard de celui des masses d'eau « cours d'eau » (il y a 6 ME souterraines), c'est quand même un découpage plus précis que sur la plupart des autres bassins, notamment métropolitain, et qu'il y a plusieurs points de mesure par masses d'eau, ce qui permet d'affiner la connaissance sur la qualité de l'eau souterraine.

Monsieur Jean-Louis VERNIER précise que le découpage des masses d'eau est modifiable.

Madame Gaëlle HIELARD complète que cela est possible à un certain moment du cycle de gestion, c'est-à-dire avant l'état des lieux (comme cela avait été le cas pour les masses d'eau de transition). Pour ce présent cycle, il est trop tard. Cela étant, les études afférentes peuvent être réalisées pour l'intégrer au prochain cycle.

Monsieur Luc ARNAUD (BRGM) explique que le BRGM conduit des études afin de mieux préciser le découpage des masses d'eau souterraines et que cela conduira peut-être à ajouter une ou deux masses d'eau.

3. Programmes d'investissement « eau et assainissement »

Débat sur la base des documents distribués en séance et d'une intervention de M. Jean-Louis VERNIER.

Le Président Daniel CHOMET introduit le sujet en rappelant qu'il est nécessaire de sécuriser les financements et d'inscrire l'AEP dans les priorités de l'ONEMA pour le programme 2013 - 2014, afin d'atteindre les objectifs de rendements fixés dans le SDAGE. Il signale que l'enveloppe globale dans le cadre de la solidarité inter-bassins est passées de 14 à 28 Millions d'€uros, mais en incluant Mayotte. Il insiste sur la nécessité de respecter les délais d'exécution des programmes et de faire des remontés de dépenses régulières.

Pour compléter les propos Président Daniel CHOMET, M. Jean-Louis. VERNIER rappelle que l'ONEMA ne souhaite pas financer les investissements en AEP, mais il faut cependant que les syndicats proposent des projets spécifiques visant à améliorer les rendements et que ces dossiers seront ensuite défendus auprès de l'ONEMA. Il signale que la solidarité inter-bassins ONEMA a été augmentée et que tous les projets assainissement « éligibles » ont été financés. Il précise que la Martinique doit présenter un bilan de consommation des financements élevé et qu'il faut présenter à l'ONEMA des projets de bonne qualité.

Monsieur Jean-Louis VERNIER fait part ensuite des travaux réalisés à la demande du Gouvernement pour évaluer l'efficacité des politiques de l'eau. Une mission d'évaluation de cette politique a en particulier été confiée au député M. Michel LESAGE, tandis qu'une mission spécifique était confiée au député M. Philippe MARTIN sur les enjeux quantitatifs de l'eau en agriculture. Ce rapport sera bientôt disponible. Il souligne en particulier :

- une situation inquiétante compte tenu des nouveaux enjeux liés à l'eau (réchauffement climatique, accès pour tous, ...) et de l'impossibilité constatée d'atteindre en 2015 les objectifs de la DCE.
- La nécessité d'une implication forte de l'État et d'une nouvelle gouvernance territoriale pour donner un nouvel élan à cette politique, promouvoir une véritable police de l'eau et créer une autorité nationale.
- L'importance de la gouvernance locale, basée sur les communes et leurs EPCI, qui doit s'appuyer sur une nouvelle ingénierie publique.
- Une nécessaire réorganisation des structures traditionnelles avec un recentrage des organismes sur leurs missions et un développement de la connaissance.
- Le déséquilibre structurel du financement de l'eau qui justifie une nouvelle fiscalité de l'eau.
- La nécessaire promotion d'un débat national pour construire une véritable démocratie de l'eau.

La prise en compte de la spécificité des DOM est soulignée dans les rapports préliminaires.

En conclusion, le Président Daniel CHOMET explique qu'il faudra mobiliser des moyens exceptionnels et pour cela, il faut effectuer un travail de « lobbying » auprès des parlementaires et du Ministère des Outre-Mer.

Pour la programmation européenne, il demande que le dimensionnement du FEDER soit à la hauteur des enjeux. Le FEADER a aussi un rôle important à jouer en accompagnant des projets inférieurs à 2000 Eg/Ha.

4. Présentation à mi-parcours de l'étude sur l'état des lieux

Présentation de M. Matthieu GROSJEAN (Chef de projet - Bureau d'études egis eau.

Le Président Daniel CHOMET remercie M. GROSJEAN pour la clarté du propos et l'aspect synthétique de sa présentation. Il note par ailleurs que l'Assainissement Non Collectif (ANC) est particulièrement importante en terme de pression polluante sur le milieu.

5. Présentation à mi-parcours de l'étude sur la récupération des coûts

Présentation de M. Fady HAMADE du Bureau d'études BRL Ingénierie.

Le Président Daniel CHOMET remarque qu'il y a une qualification par secteur d'activité et demande, pour les industries, s'il faut le détail par ICPE ou s'il y a une approche globale.

Monsieur Fady HAMADE lui répond que les détails n'apparaîtront pas dans le rendu final de l'étude et qu'il y a un besoin d'information sur les niveaux de traitement et les coûts.

Monsieur Jean-Max CORANSON-BEAUDU de ODYSSI fait remarquer que pour les services d'AEP les recettes sont de 64 M€ et les coûts de 78 M€ et demande comment est financée la différence.

Un des représentants du bureau d'études BRL précise que les 64 M€uros correspondent uniquement aux recettes des usagers, et ne prennent pas en compte les subventions (ODE, État, Europe), ni les emprunts. Le ratio est à peu près le même en métropole.

Raccordement:

Monsieur Jean-Louis VERNIER est surpris par le nombre de 47 900 fosses septiques, ce qui correspond à environ 35% d'abonnés en ANC. Or, la valeur admise habituellement est plutôt située entre 50% et 60%.

Monsieur Didier CAMY de l'ARS demande si le nombre de 66 700 abonnés raccordés au réseau d'assainissement est effectif ou non (il existe des réseaux sur lesquels les particuliers ne se sont pas raccordés).

Monsieur Fady HAMADE du Bureau d'études BRL fait remarquer qu'un bâtiment collectif rassemblant plusieurs foyers peut correspondre à 1 abonné, ce qui fait apparaître un nombre d'abonnés raccordés inférieur à la réalité.

Le Président Daniel CHOMET fait remarquer que le financement de 660 000 € (moyenne 2009/2013) du Conseil Régional pour l'assainissement collectif lui semble inférieur à la réalité.

Monsieur Fady HAMADE précise que ces données proviennent des comptes administratifs qui ont été fournis.

Monsieur Arnaud RENÉ-CORAIL regrette qu'il n'y ait pas le détail entre l'investissement et le financement.

Monsieur Fady HAMADE précise que ce niveau de détail est prévu dans l'étude finale.

Madame Jeanne DEFOI précise que tous les chiffres qui ont été utilisés pour l'étude sont extraits de documents officiels. Elle pense qu'il faudra aussi introduire l'aide au fret.

Monsieur Benjamin ESPÉRANCE fait remarquer que sur 56,3 Mm³ prélevés, il y en a seulement 30,6 Mm³ vendus ce qui représente une perte importante.

Monsieur Fady HAMADE explique qu'il y a des pertes liées au réseau et que par ailleurs, une partie de l'eau prélevée n'est pas destinée à la consommation humaine (AEP). En fait, il n'y a que 44 Mm³ qui sont prélevés par les services d'AEP.

Monsieur Arnaud RENÉ-CORAIL indique qu'il y a une entreprise à Didier qui prélève de l'eau en amont et la rejette en aval et le Président Daniel CHOMET explique qu'il y a aussi un problème de perte d'eau lié aux trop-pleins des réservoirs AEP.

Monsieur Fady HAMADE explique que l'étude ne tiendra pas compte des restitutions au milieu car il n'y a aucun moyen de les évaluer.

Enfin, M. J-L. VERNIER demande si cette étude tiendra compte de celle qui a été réalisée il y a 5 ans.

Monsieur Fady HAMADE précise que oui, afin d'évaluer la tendance et de tenir compte des évolutions des coûts.

6. Questions diverses

Le Président Daniel CHOMET demande qu'une suite soit donnée au séminaire ANC sous la forme d'un programme d'actions à valider.

Une discussion s'engage sur la légitimité du remplacement de M. Fabrice HAZARD par M. Étienne du COUEDIC au collège des représentants des distributeurs d'eau. M. Jean-Max CORANSON-BEAUDU demande s'il est envisageable que ODYSSI soit à l'avenir représentant de ce collège. Il est précisé que cette demande sera à examiner au renouvellement des membres.

Sur ce dernier point, le Président Daniel CHOMET remercie l'assemblée et donne rendez-vous à tout le monde pour une prochaine plénière au mois d'octobre.

La séance est levée à 12h30.

e Président du Comité de Bassin

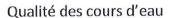
Dánie CHOMET



PLÉNIÈRE DU COMITÉ DE BASSIN MERCREDI 03 JUILLET 2013 SALLE DES DÉLIBÉRATIONS – HÔTEL DE RÉGION

DOCUMENTS REMIS AUX MEMBRES ET PARTICIPANTS







O.D.E

CONVOCATION A LA PLENIERE

PRÉSENTATION QUALITÉ DES COURS D'EAU ODE – Fabien RATEAU

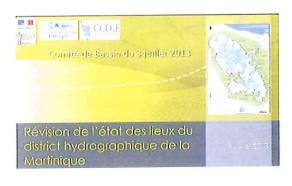




PRÉSENTATION PROGRAMME DE SURVEILLANCE – DEAL/SPEB Denis ETIENNE

PRÉSENTATION RÉVISION « ÉTAT DES LIEUX »





@egiseau

Étude de récupération des coûts par BRL / SP 2000 État d'avancement et premiers résultats (présentation technique)

Révision de l'état des lieux Présentation de l'étude en cours par le bureau d'études « EGIS Eau » - Mathieu GROSJEAN



Celeberation N° 2013-11 du Comité de Bassin de la Mardinique
ASSEMBLÉE PLÉMÈRE COUR AULET 2013

L'As Donn Hills Traine et la servoral CU Julies y est tesus à l'Indiad de Région,
Plassemblée plémère de Comité de Sassin de la Mardinique, comité présidence de
Hill Celebr Chillet, Présidence de Comité de Inacide de Région,
Plassemblée plémère de Comité de Sassin de la Mardinique, comité présidence de
Hill Celebr Chillet, Présidence de comité de Inacide de Région,
Apparhaite de la Parlement complement de la Mardinique,
Apparhaite de parquier de servicilence de l'état des Sassin
de Inacide 2000/ECCE de Parlement complement de Comité de 2000-2013

We la diseasé au 2001/ECCE de Parlement complement de Comité de 2000-2015

We la diseasé au 2001/ECCE de Parlement complement de diseasé au 2000-2015, et automation de la direction 2000-2015, et al. 2015, et automation de la direction 2000-2015, et automation de la direction 2000-2015, et automation de la direction 2000-2015, et automation 2000-2015,

SCHETARAT GENERAL

Dector is Printpresent, or Maninganest
of a Ligariset

ARRETEN

Portate and programme de purvaillance
de la Ligariset

ARRETEN

Portate and programme de purvaillance
de la Ligariset

(L. printed à la territorie
de la Ligariset

(L. printed à la territorie
de la territorie
de

Programme de surveillance de l'état des eaux du bassin Martinique

- Note de présentation
- projet de délibération
- Projet d'arrêté préfectoral





Le blue de Pasteur-ellaron vialoù er 2011 mories que 27% de la clargo orbanie dem les SIGP > 1000 en mitert incomplement traite for les 25 applicaleurs ERV de la Mariney e 4 sont son conformes en performances tando que El sont son conformes plateirement.

Seminated Subalgar - Mars. - Paleir St. Johns. S.D. 72(3) STEP SEMILLARED Subar Street Step 1 (200 Step 1) (200 Step 1)

 dans le temps avec une période de ceréme de tender à ruel, pouvant être très sévérs
 dans l'expace, le Nord êtres très arrord tendes que le fout mote refolirement tent avec peur de ceurs d'exe Emiron 41 Mm² and probles annualment is partir do 36 captayes at par 13 calmen de problemica, 4 captages principaus secures 17% de la memoria. La dichiarión del annuale por 5 structuras internominandos planel 3 125 lens de riticiona el 224 electricis.

DEAL

Les erjour experiels, expolès par foudit sur fess stated en 2010 par le COECO, sort les existents

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT « EAU POTABLE »

MARTINIQUE 2013 - 2018

- Amiliosion des sodements des plosess qui tort globalement midiorus, et parties voints de 40% : ellindon de ploses ancles, tempories, comptagns, disposities constitues la tode preside priorité des performaires.
- committee in builde primitée placéé des pentaminées.

 Straines le insposicié en précisé de cartiers en démissionel foujulation des remaines bothes mon et le follatif et author faire relative.

 Opéritaire la fondamente de follatif de blothe faire relative.

 Opéritaire la fondamente de follatif de blothe faire placé en période de Continue produire pois de CON de bourse.

Cora le cubir des programes plateranels d'elementes timbs par les matres d'exempts et es crateralls aux les régions détins par le SEA/E, les realies d'auxages stations et programment les insustaments historianesses, mois est d'exposaries difficultes françaires à souver l'ortrader du rivenu et as moise à cleurs.

Le prix déjà dient de finax ne permet pass d'envisager une augmentation signification, et le monure à fempeunt est donc la solution philosophe.

- For internation, family a this se 2240 per NVD Indiquid que:

 215 des EFF stated des actions encludierned obvirites was Engenetation de mediment des inhanas,

 316 consequentiaries d'est actions d'institutent en adequation avec le programe de 4176 de action, al des articles que autonome d'en adequation avec le programe de 4176 de action, al des articles que autonome d'en adequation avec les programes de desse en actionnes avec les orientations de SCAGE ; ploreits des rélatation, attentation de sale de production, antériories de la distriction.

PROGRAMME PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2013-2018 **MARTINIQUE**

Saus Converge	rije	Morton total	Otomolos
CACEM extender de obsesse	Extensions de shouws permetter à échémica de 2015 un recondement de sur Fort de France 22 000ch, Schoolcher é 22feh, Le lementin 38 30feh, Sant-Joseph, Blüch et la suppression tratals de 45 mile detices		Le programme global se poursuit jumplée 2005, aussi le montert lindqué se concerne que le pérode 2012-2015, et ne liert pas comple des séaleations 2016-2018, d'est évo- ue montrel mérieure.
CACEU	Mise à tivea: de Galgreran pour a porter à 74 200-h	2 500 000	
	Análioration el extension de Calon I et II	7 503 900	Traines produires: dollation de la têre franche, la seconde ranche étant privue en 2005
	Fahabilistion de la stop de Godinsord qui devra la alter à court terme 13 500eh	6 300 000	
CACEM extra	Paper the American property of the American	122.23	Opinion stanta et proede piode
	Total-Estimation basse	38 500 000	

SCNA extensions de récessa	Facusahmad d'arterior des dessa	Programme ambredian havin compile from the basis for earths 1 where that flowing and in philate 2012 8 std annuality shifts 8 20 NO BIRE.
	Farouniement el externion des riscous	Estimation beans an reliation and les moys 1 000 contactuelle du syndost

	E.A. 00.								Comité de Bassin Martinique				
Programme d'investissement prioritaire en assainissement Studios es 1º juillet 2013							AND THE PROPERTY OF THE PROPER						
	Print		Salt out	rser	TO BE	OED	-	200	***	Bloom plan to plan to Becomind	for the second	Account to June 1	
Toronto.		Ar da		١,		١.			,				
NITCHO.	Settle discontinuos & Light de ligning beauthouse ordina (trough 1 behave beauthouse province from the spirit	XII.	T AND THE									to the stands on	
	od 7 4 500 medic Astronomy	20.3	hite						,		THE PERSON NAMED IN	April Affairmaile de ser e ton Balt etimente anno	
1	of the conference of the second of the conference of the conference of column forms	204	120.00								-	Street, or other Designation of the last o	
CH	(a complete feet and disc.	207	1000							Partie No. 1 Constant	manufactures of references	-	
how!	Describe Asymptomic P Letters bests fluir carrie 46.1 Dec Bree	207	122		п								
prost	Dong when become for our bar Fill Supple A Child in	201	15cm		74					First A MI, Constraint mar Printing of 2-10 marry from 1 2-10 marry	100	Revised to the	

Programme d'investissement AEP et assainissement 2013-2018 Jean-Louis VERNIER - Directeur Adjoint DEAL